

CERTIFICAT MEDICAL

La présentation d'un certificat médical de non contre-indication de la pratique de l'aïkido, est **OBLIGATOIRE**, et devra dater de **moins de 6 mois**, cependant les dispositions légales suivantes peuvent être appliquées :

- Depuis le 1er juillet 2017, dans le cas d'un renouvellement de licence adulte, le licencié devra présenter un certificat médical datant de moins de 3 ans **ET** déclarera avoir répondu « **NON** » à TOUTES les questions du questionnaire de santé « QS-SPORT ».

- Depuis le 7 mai 2021, dans le cas d'une création ou du renouvellement de licence mineur, le représentant légal devra remplir **OBLIGATOIREMENT** une attestation sur l'Honneur, après, avoir répondu « **NON** » à TOUTES les questions du questionnaire de santé « QS-SPORT » dédié aux mineurs.

[] Certificat Médical datant du/...../.....

ET/OU

[] Je déclare avoir répondu « **NON** » à TOUTES les questions du questionnaire de santé « QS – SPORT »

OU

[] Attestation sur l'honneur du représentant légale du/...../.....

COTISATION

A remettre en même temps que la présente fiche d'inscription

Tarif Enfant/Adolescent (- de 18 ans au 1^{er} sept) : 100 €

Tarif Adulte : 120 €

Possibilité de régler en 3 fois maximum par chèques dont le premier sera de 50 € minimum)

[] Espèces : €

[] Chèque - Banque : - Numéro(s) :

[] PASS' SPORT 50 € 2021-2022 (Mineur UNIQUEMENT) *Courrier à présenter OBLIGATOIREMENT*

ATTESTATION PAIEMENT

L'attestation sera délivrée par le trésorier du club lorsque l'adhésion sera complète et la licence validée.

[] J'ai besoin d'une attestation de paiement [] par Mail OU [] Papier

SIGNATURE

Veillez apposer la mention « Lu et Approuvé » Dater et Signer

Fait à, le

Mention :

Signature :